



LA LANTERNE

L'infolettre

Met en lumière les actions et l'impact
de la Maison du Père et de sa Fondation,
ici et maintenant.

AOÛT 2026



AVANT TOUT, UNE RENCONTRE

CHAQUE FOIS QUE JE VIENS À LA MAISON DU PÈRE, IL Y A DES VISAGES QUE JE RETROUVE. DES POIGNÉES DE MAIN, DES ACCOLADES, DES NOUVELLES QU'ON PREND LES UNS DES AUTRES. CES MOMENTS ME RAPPELLENT UNE CHOSE ESSENTIELLE : AVANT TOUTE INTERVENTION, IL Y A TOUJOURS UNE RENCONTRE.

C'est peut-être ça, au fond, l'inclusion. Ce n'est pas un concept. Ce n'est pas un privilège que l'on accorde. C'est une façon d'accueillir l'autre, de reconnaître sa dignité et de lui faire une place, peu importe son histoire, son parcours ou les épreuves qu'il traverse.

À la Maison du Père, cette vision prend vie chaque jour. On y accueille sans jugement. On y écoute avant d'agir. On y développe aussi des solutions nouvelles, parce qu'on ne peut pas se résigner à voir des personnes vivre dans la rue ou dans la précarité comme si c'était une fatalité. En 2026, on ne peut plus accepter que des gens soient laissés de côté. On a la responsabilité de faire mieux.

J'ai eu le bonheur de voir Jaëlle grandir au sein de la Maison du Père. Au fil des années, elle a assumé différents rôles avant de devenir PDG. Elle est restée fidèle à ce qui la définit : une femme profondément engagée, qui n'a pas peur de remettre les façons de faire en question pour trouver des solutions plus humaines, plus justes et plus porteuses d'espoir.

C'est d'ailleurs avec beaucoup de fierté que je lui ai remis la Médaille de l'Assemblée nationale du Québec, en reconnaissance de son engagement exceptionnel auprès des personnes en situation de vulnérabilité. À travers elle, je voulais aussi rendre hommage à toutes celles et ceux qui, chaque jour, choisissent de tendre la main et de bâtir une société plus inclusive.

On ne réglera pas la crise de l'itinérance chacun dans notre coin. Ça prend des organismes, des gouvernements, des citoyennes et citoyens qui avancent ensemble. Ça prend surtout la volonté de ne laisser personne derrière. C'est quand on décide d'unir nos forces et qu'on écoute les personnes qui vivent ces réalités qu'on trouve les meilleures solutions. C'est cette intelligence collective qui me donne espoir. Parce que chaque geste compte, mais c'est surtout l'addition de tous ces gestes qui nous permet de bâtir une société où chacun a véritablement sa place.

Merci à toute l'équipe de la Maison du Père de continuer, jour après jour, à accueillir sans jugement et à nous rappeler qu'une société plus juste commence toujours par une rencontre. C'est ensemble qu'on la construit.

Manon Massé
Députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques,
Québec Solidaire

PRÉVENIR L'ITINÉRANCE : PROTÉGER LA STABILITÉ

Comment pourrions-nous intervenir afin d'éviter qu'une personne ne perde son logement?

C'est cette question qui a inspiré la création de la Banque d'aide au loyer de la Maison du Père. Parce que derrière chaque avis d'expulsion, il y a une personne ou une famille qui traverse une période difficile. Bien souvent, il ne manque qu'un coup de pouce pour préserver une stabilité encore fragile.

Grâce à un prêt sans intérêt pouvant atteindre 5 000 \$, combiné à un accompagnement personnalisé, nous aidons les participants à conserver leur logement, à retrouver une stabilité financière et à reprendre leur souffle avant que la situation ne s'aggrave.

+ 500

demandes au service
de prévention depuis
le début du projet

+ 230

ont évité la rue
grâce à la Banque
d'aide au loyer

99 %

des demandes admissibles
ont mené à une
stabilisation résidentielle.

UN APPUI QUI CONFIRME LE POTENTIEL DE LA SOLUTION

Dès sa campagne électorale, la mairesse de Montréal avait fait de la lutte contre l'itinérance une priorité et s'était engagée à investir dans des solutions concrètes pour prévenir la perte de logement. Quelques mois plus tard, cet engagement se traduit par un investissement de 742 500 \$ dans la Banque d'aide au loyer, qui permettra d'accompagner plus de 150 ménages supplémentaires.

Au-delà du soutien financier, cet appui marque une reconnaissance importante du travail accompli et du potentiel de la prévention. En soutenant une solution qui intervient avant que la précarité ne mène à la rue, la Ville contribue à faire évoluer notre façon collective de lutter contre l'itinérance.



Montréal 

Soraya Martinez Ferrada, Mairesse de la Ville de Montréal ; Benoit Langevin, responsable du développement social et de la cohabitation au comité exécutif de la Ville de Montréal et Jaëlle Bégarin, Présidente-directrice générale de la Maison du Père.

Pour nous, ce partenariat envoie un signal fort : les solutions durables se construisent ensemble. Lorsque les organismes communautaires, les gouvernements et les citoyens mettent en commun leurs ressources, leur expertise et leur volonté d'agir, nous pouvons aller plus loin et aider davantage de personnes à préserver leur stabilité.



Margarita, bénéficiaire de la Banque d'aide au loyer

« JE SERAIS PEUT-ÊTRE DANS LA RUE AUJOURD'HUI. »

Lorsque Margarita s'est fracturé le bras après une chute sur la glace, sa vie a basculé. Incapable de travailler, cette mère de trois enfants a vu ses revenus disparaître. Rapidement, l'inquiétude a laissé place à l'angoisse.

C'est sa propriétaire qui lui a parlé de la Banque d'aide au loyer. Plutôt que de l'expulser, elle a choisi de lui tendre la main et de l'accompagner dans ses démarches. Grâce à un prêt sans intérêt et à l'accompagnement de la Maison du Père, Margarita a pu conserver son logement et retrouver un peu de sérénité.

« Mon taux de stress et d'anxiété a baissé et beaucoup de nuits sans sommeil ont disparu », confie-t-elle.

Aujourd'hui, elle est convaincue que, sans cette aide, elle se serait peut-être retrouvée à la rue avec ses trois enfants. Son histoire nous rappelle qu'il ne faut parfois qu'un seul imprévu pour tout faire basculer... mais qu'un seul geste de solidarité peut aussi tout changer.

ET SI CETTE SOLUTION POUVAIT AIDER TOUT LE QUÉBEC?

Lorsque nous avons lancé la Banque d'aide au loyer, notre ambition était simple : empêcher qu'un imprévu fasse perdre à une personne ce qui lui procure le plus de sécurité, son chez-soi.

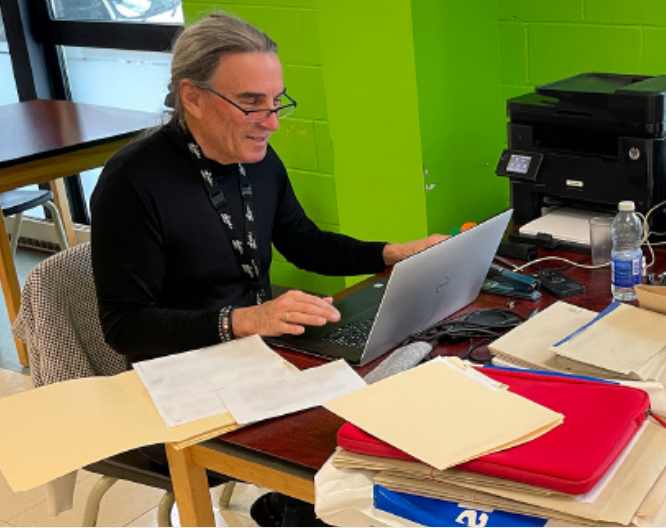
Les résultats démontrent que cette approche fonctionne. Elle permet d'intervenir avant la crise, de prévenir l'itinérance et de protéger des parcours de vie.

Nous croyons aussi qu'une solution qui fait ses preuves ne devrait pas s'arrêter à nos portes. Les défis liés à l'itinérance sont collectifs; les solutions peuvent l'être aussi.

C'est pourquoi, en collaboration avec la Maison de l'innovation sociale, nous travaillons à mettre ce modèle à la disposition d'organismes et de collectivités partout au Québec. L'objectif n'est pas simplement de faire grandir un programme, mais de permettre à davantage de personnes de préserver leur stabilité avant que tout ne bascule.

Grâce à votre soutien, cette vision devient possible. Ensemble, nous démontrons qu'il est possible d'agir avant la crise et de bâtir des solutions durables qui changent des trajectoires de vie.





Un toit pour
redevenir soi

Prévention
Insertion et maintien
en logement
Résidence pour aînés
Soins de santé
d'urgence et
spécialisés
Réinsertion sociale
Hébergement
d'urgence
réfugiés



QUAND LES DÉMARCHES DEVIENNENT PLUS SIMPLES

**Retrouver un document.
Obtenir un feuillet.
Remplir un formulaire.**

Pour une personne qui traverse une période de grande précarité, produire une déclaration de revenus est rarement une simple formalité.

Quand les préoccupations s'accumulent et que la stabilité est fragile, naviguer entre les documents, les formulaires et les différentes ressources peut rapidement devenir un obstacle de plus.

À la Maison du Père, nos cliniques d'impôt sont conçues pour alléger ce parcours. Grâce à l'engagement essentiel de bénévoles

qui offrent leur temps et leur expertise, les personnes que nous accompagnons peuvent obtenir du soutien pour mettre leur dossier à jour et produire leur déclaration de revenus.

En réunissant sous un même toit nos équipes, nos bénévoles et des représentants d'organisations gouvernementales et communautaires, nous facilitons l'accès aux ressources nécessaires dans un environnement accueillant, respectueux et adapté à la réalité de nos participants.

Du 1^{er} juin 2025 au 31 mai 2026, 1003 déclarations de revenus ont été transmises, soit près de 12 % de plus que l'année précédente.

Avoir ses déclarations de revenus à jour est essentiel. Cela permet de recevoir les crédits, les prestations et les remboursements auxquels une personne a droit — des sommes qui peuvent faire une réelle différence lorsqu'on vit avec un revenu limité. C'est aussi une condition nécessaire pour accéder à certaines aides au logement et à des programmes qui contribuent directement à préserver la stabilité résidentielle.

Parce que simplifier les démarches administratives, c'est aussi permettre à une personne d'accéder aux ressources dont elle a besoin pour avancer.



PRÉVENIR. ACCOMPAGNER. STABILISER.

La mission de la Maison du Père est de prévenir l'itinérance et de mettre en place l'accompagnement nécessaire pour s'en sortir. Merci d'être à nos côtés pour permettre à ces personnes de préserver ou de retrouver leur dignité au sein de la communauté.

JE FAIS UN DON...

par la poste

550 René-Lévesque E.
Montréal, Qc, H2L 2L3

par téléphone

514 845-0168, poste 316

en ligne

maisondupere.org

+ Suivez-nous !

